



Bulletin Officiel

N° 3604

Vendredi 21 Mai 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE : REALISATION DE LA REDUCTION DE LA VALEUR NOMINALE DE L'ACTION A PARTIR DU 31 MAI 2010 2

ASSEMBLEES GENERALES

SONEDE INTERNATIONAL : AGO 2

BANQUE DE L'HABITAT : AGO 2

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : AGO ET AGE 3

SOCIETE EL WIFACK LEASING: AGO 3

RESOLUTIONS ADOPTEES

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR- : AGO 4-6

ATTIJARI LEASING : AGO 7-8

PROJET DES RESOLUTIONS

BANQUE DE L'HABITAT : AGO 9-11

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : AGE 12

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : AGO 13-14

SOCIETE EL WIFACK LEASING: AGO 15

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis-

« En vertu de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Mai 2010 de réduire la valeur nominale de l'action Banque de Tunisie de dix Dinars (10) à Un (1) Dinar, le Conseil d'administration de la Banque a décidé de procéder à la réalisation de cette réduction, et ce, à partir du 31 Mai 2010.

A compter de cette date, le capital social sera fixé à la somme de D.112.500.000, réparti en 112.500.000 actions d'une valeur nominale de Un (1) dinar chacune entièrement libérées.

Les actions Banque de Tunisie de nominal Un (1) Dinar seront négociables en bourse à partir du 31 Mai 2010, et seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de cette même date. »

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2010 - AS - 536

ASSEMBLEES GENERALES

SONEDE INTERNATIONAL

SIEGE SOCIAL : Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II

La Société SONEDE INTERNATIONAL porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 10 juin 2010 à 11 heures** du matin, au 5ème étage de la SONEDE sis à l'Avenue Slimane ben Slimane, EL MANAR II, Tunis 2092.

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2009
- Approbation des conventions et opérations régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales
- Quitus aux administrateurs.

2010 - AS - 527

— *** —

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 21, av. Kheireddine Pacha - 1002 Tunis Belvédère

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **jeudi 10 juin 2010** à dix heures trente minutes, à l'hôtel The Résidence, les côtes de Carthage Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2009,
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2009,
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2009,
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2009,
- 5- Quitus aux administrateurs,
- 6- Renouvellement de mandat d'un administrateur,
- 7- Désignation de commissaires aux comptes pour les exercices 2010-2011 et 2012,
- 8- Fixation du montant des jetons de présence.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise au siège de la banque, durant le délai légal.

2010 - AS - 528

AVIS DES SOCIETES (suite)**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES****-SOTUVER-**

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries – SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le mardi 8 Juin 2010 successivement à 10 et 11 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la Maison de l'entreprise) Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire:**

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2009.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2009.
- 3- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2009
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- 5- Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2009
- 6- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 7- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 8- Franchissement de seuil
- 9- Pouvoirs en vue de formalités.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinars l'action.
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts
3. Pouvoirs en vue des formalités.

2010 - AS - 529

— ** —

Société El Wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se **tiendra le vendredi 25 Juin 2010 à 10 h** à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activités 2009.
- Approbation des états financiers et des états consolidés arrêtés au 31.12.2009.
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2009.
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2009.
- Nomination et/ou renouvellement des Administrateurs.
- Autorisation de régulation du cours de l'action.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la société.

2010 - AS - 535

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR-

Siège social : Immeuble COMAR- Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 mai 2010, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le vendredi 14 mai 2010 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2009, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs Ahmed ABDELKEFI et Louis DEROYE ainsi que les sociétés SICOF et AXA en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2012.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Karim BEN YEDDER	2010
- Monsieur Rachid BEN JEMIA	2010
- La Société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN »	2010
- Monsieur Elyes JOUINI	2010
- Monsieur Rachid BEN YEDDER	2011
- Monsieur Béchir BEN YEDDER	2011
- M. Ahmed ABDELKEFI	2012
- M. Louis DEROYE	2012
- SICOF	2012
- AXA	2012

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs et le Président Directeur Général dans d'autres sociétés.

QUATRIEME RESOLUTION

Constatant que le mandat de la Société Générale de Révision Comptable « SOGER », représentée par M. Fethi Romchani, arrive à échéance lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire désigne la société « GAC – La Générale d'Audit et Conseil », représentée par M. Chiheb GHANMI, en qualité de co-commissaire aux comptes, pour une durée de trois années, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2012.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des rapports des commissaires aux comptes et approuve toutes les conventions et opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide de distribuer un dividende de 4,200 dinars par action, soit un total de 10 500 000,000 dinars.

Le reliquat, soit 7 671 596,582 dinars, sera affecté au compte « réserves pour toutes éventualités ».

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au 20 mai 2010.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2010 à 160 000,000 dinars.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2010 à 30 000,000 dinars.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente réunion, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

I - LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

A C T I F	Exercice 2 0 0 9			Exercice 2 0 0 8
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	1 623 264,060	933 274,173	689 989,887	487 482,790
AC13 Fonds commercial	15 000,000		15 000,000	15 000,000
	1 638 264,060	933 274,173	704 989,887	502 482,790
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
Total capitaux propres après affectation du résultat	9 725 526,388	7 528 795,545	2 196 730,843	1 138 553,129
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	709 129,624	480 225,868	228 903,756	132 067,756
	10 434 656,012	8 009 021,413	2 425 634,599	1 270 620,885
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	41 365 749,927	6 778 685,045	34 587 064,882	30 242 097,590
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 355 494,198	3 264 746,416	11 090 747,782	8 646 525,352
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	27 010 255,729	3 513 938,629	23 496 317,100	21 595 572,238
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	90 365 343,320	7 405 315,094	82 960 028,226	63 359 485,749
AC321 Parts dans les entreprises liées	11 661 532,112	2 069 851,781	9 591 680,331	7 845 025,962
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	71 853 816,208	5 335 463,313	66 518 352,895	48 824 459,787
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	6 849 995,000		6 849 995,000	6 690 000,000
AC33 Autres placements financiers	194 948 333,058	1 013 737,801	193 934 595,257	194 332 120,054
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	27 800 968,041	901 687,801	26 899 280,240	23 236 215,279
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	165 169 661,600		165 169 661,600	169 324 311,600
AC334 Autres prêts	1 974 551,590	112 050,000	1 862 501,590	1 768 441,348
AC336 Autres	3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 303 538,059		2 303 538,059	2 029 403,816
	328 982 964,364	15 197 737,940	313 785 226,424	289 963 107,209
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	4 440 721,817		4 440 721,817	3 951 893,525
AC530 Provisions pour sinistres (vie)			0,000	128 258,893
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	24 693 391,417		24 693 391,417	17 810 393,472
AC540 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	29 134 113,234		29 134 113,234	21 890 545,890
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	1 138 022,871		1 138 022,871	1 549 746,763
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	38 224 385,695	13 427 617,121	24 796 768,574	23 668 713,952
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	9 851 063,883		9 851 063,883	8 034 768,697
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	8 076 992,262	658 301,481	7 418 690,781	1 816 637,898
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	411 328,354		411 328,354	321 465,228
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 465 977,657		6 465 977,657	424 010,339
AC633 Débiteurs divers	2 274 405,706		2 274 405,706	643 481,988
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	66 442 176,428	14 085 918,602	52 356 257,826	36 458 824,865
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 407 148,368		4 407 148,368	8 734 441,046
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	4 520 646,339		4 520 646,339	4 769 977,077
AC722 Autres charges à répartir	58 341,190		58 341,190	40 313,670
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	8 198 676,757		8 198 676,757	8 779 839,656
AC732 Estimations de réassurance-acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	1 731 340,019		1 731 340,019	1 132 800,311
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-152 880,762		-152 880,762	-107 264,783
	18 763 271,911		18 763 271,911	23 350 106,977
TOTAL DE L'ACTIF	455 395 446,009	38 225 952,128	417 169 493,881	373 435 688,616

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2 0 0 9	Exercice 2 0 0 8
	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000,000	30 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	46 417 121,194	58 745 524,612
CP4 Autres capitaux propres	668 861,647	668 861,647
Total capitaux propres après affectation du résultat	97 085 982,841	89 414 386,259
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	1 973 133,223	2 812 056,597
	1 973 133,223	2 812 056,597
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	34 486 797,378	33 442 740,583
PA320 Provisions d'assurance vie	6 333 648,716	7 103 393,618
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 768 043,220	1 936 425,330
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	202 646 787,376	175 047 548,072
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	169 180,413	196 662,914
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	2 234 550,000	2 165 213,000
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	8 960 019,948	8 193 606,052
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	8 408 224,525	8 121 425,222
	265 007 251,576	236 207 014,791
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	25 577 500,540	17 186 435,801
	25 577 500,540	17 186 435,801
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 762 287,993	1 980 223,046
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	2 639 979,599	2 491 599,109
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnifiées subrogées à l'entreprise d'assurance	242 553,349	249 187,936
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 559 936,455	2 455 749,666
PA632 Personnel	14 790,909	37 159,248
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 266 398,604	4 690 836,206
PA634 Créanciers divers	12 988 149,376	11 661 547,460
	22 474 096,285	23 566 302,671
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	5 051 529,416	4 249 492,497
	5 051 529,416	4 249 492,497
Total du passif	320 083 511,040	284 021 302,357
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	417 169 493,881	373 435 688,616

III- L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves et primes liées au capital	Autres capitaux propres	Résultat	Total
Capitaux propres avant affectation	50 000 000,000	38 745 524,612	668 861,647	18 171 596,582	107 585 982,841
affectation résultat 2009		7 671 596,582		-7 671 596,582	0,000
dividendes				-10 500 000,000	-10 500 000,000
Capitaux propres après affectation	50 000 000,000	46 417 121,194	668 861,647	0,000	97 085 982,841

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 Les berges du Lac Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009, la société Attijari Leasing, publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers d'Attijari Leasing arrêtés au 31/12/2009, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 soit 3 184 437DT sur les sommes figurant au compte « résultats reportés ».

Suite à cette affectation, le solde du compte « résultats reportés » passe de - 14 273 368 DT à -11 088 931DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2009 à 42 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2010 à 9 mille dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de M. Mohsen BOUZID en tant que nouvel Administrateur représentant Attijari Bank à partir du 15/4/2010 et renouvelle le mandat des anciens administrateurs pour la période 2010 - 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -**HUITIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.
 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIF</u>		
Caisse et Avoirs auprès des Banques	6 713 954	1 379 626
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	129 147 459	77 279 668
Portefeuille - titres commercial	0	572 104
Portefeuille d'Investissement	623 543	613 120
Valeurs immobilisées	2 753 544	2 385 007
Autres actifs	8 895 998	2 748 796
TOTAL ACTIF	148 134 498	84 978 321
<u>PASSIF</u>		
Concours Bancaires.	569	1 006
Comptes Courants des Adhérents	532 163	702 740
Emprunts et Ressources spéciales	116 316 272	61 485 884
Dettes Fournisseurs	9 153 408	4 204 963
Autres Passifs	7 274 560	7 019 649
TOTAL PASSIF	133 276 972	73 414 242
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	1 999 635	1 999 635
Effets des modifications comptables	(553 178)	(662 188)
Autres capitaux propres	3 250 000	3 250 000
Résultats reportés	(11 088 931)	(14 273 368)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 857 526	11 564 079
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	148 134 498	84 978 321

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Autres Réserves	Prime Émission	Effets des modificat° comptables	Résultat de l'exercice	TOTAL
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2009	21 250 000	574 635	(14 273 368)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	3 184 437	14 748 516
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18/05/2010			3 184 437			109 010	(3 184 437)	109 010
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	574 635	(11 088 931)	1 425 000	3 250 000	(553 178)	0	14 857 526

AVIS DES SOCIETES (suite)PROJET DES RESOLUTIONS**BANQUE DE L'HABITAT**

Siège social : 21, Avenue Khéreddine Pacha- 1002

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10/06/2010 statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2009**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports (Général et Spécial sur la situation individuelle) et le rapport général sur la situation consolidée du co-commissariat aux Comptes pour l'exercice 2009, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial du co-commissariat aux Comptes pour l'exercice 2009 approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices nets de l'exercice 2009 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Chiffres en dinar

INTITULE	MONTANT 31/12/2008	MONTANT 31/12/2009
BENEFICE NET	53 989 905,728	53 258 932,592
REPORT A NOUVEAU	82 419,737	22 325,465
REPORT SUR MODIFICATION COMPTABLE	-	774 925,72
1 ER RELIQUAT	54 072 325,465	54 056 183,780
RESERVES LEGALES	-	-
2 EME RELIQUAT	54 072 325,465	54 056 183,780
DIVIDENDE ET SUPER DIVIDENDE	10 800 000,000	11 700 000,00
3 EME RELIQUAT	43 272 325,465	42 356 183,780
FONDS SOCIAL	850 000,000	850 000,000
4 EME RELIQUAT	42 422 325,465	41 506 183,780
MONTANT A AFFECTER EN RESERVE EXTRAORDINAIRE	42 400 000,000	41 500 000,00
5 EME RELIQUAT	22 325,47	6 183,78
REPORT A NOUVEAU	22 325,47	6 183,78
SOLDE	0	0

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des dividendes à distribuer aux actionnaires à 650 millimes par action. Ces dividendes seront mis en

paiement à partir du2010 auprès de l'intermédiaire en bourse ou du teneur de compte dépositaire des titres.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de l'administrateur, Monsieur Ahmed Trabelssi pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

En application de la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi 2006-19 du 02/05/2006 et à la suite de l'expiration de la mission des commissaires actuels à l'issue de cette réunion, l'assemblée générale ordinaire désigne comme commissaires aux comptes :

-
-

pour les exercices 2010-211 et 2012.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant annuel net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à cinq milles dinars (5000 DT) par administrateur.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, des publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

-SOTUVER-

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchagua- Zaghouan.

Projet des résolutions de La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 08 juin 2010.

Première Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier la valeur nominale de l'action et de la réduire de dix (10) dinars à un (1) dinar.

Cette opération prendra effet à partir du

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts qui devient : « le capital social est fixé à douze millions six cent trente deux milles cinq cent (12 632 500) dinars divisé en douze millions six cent trente deux milles cinq cent (12 632 500) actions de un (1) dinar chacune entièrement libérées »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au directeur Général pour assurer les formalités de réalisation de la présente réduction de la valeur nominale de l'action.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir au porteur légal d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES****-SOTUVER-**

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghuan.

Projet des résolutions de La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 08 juin 2010.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2009.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide de répartir les bénéfices de l'exercice 2009 comme suit :

Résultat de l'exercice 2009	6 123 245
Résultat reporté 2008	557 093
Solde	6 680 337
Réserve légale (5%)	306 162
Dividende statutaire (6%)	757 935
Super dividende (14%)	1 768 564
Report à nouveau	3 847 675

Les dividendes de l'exercice 2009 ainsi fixés à deux dinars par action de nominal de 10 dinars, seront mis en paiement à partir du2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2009.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2009 à trente milles dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2009 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire est informée que suite à sa déclaration datée 23 Octobre 2009, Monsieur Hafedh HEMAYED a franchis à la hausse le 24 Juin 2009 le seuil de 5 % dans le capital de la Sotuver, sa participation est passée à cette date de 60 979 actions, soit 4,83 % du capital à 72 203 soit 5,72 % du capital social.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur légal d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS

El Wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2010.

Première Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve rapport d'activités et les états financiers de la société arrêtés au 31.12.2009.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Deuxième Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve toutes les opérations réglementées conclues au cours de l'exercice 2009 conformément à l'article 200 du code des sociétés Commerciales telles que mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Troisième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide la répartition du résultat, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, comme suit :

Résultat bénéficiaire 2009	2.456.867,352
Résultats reportés	1.218,950
Total	2.458.086,302
Réserves légales (5%)	122.904,315
Premier reliquat	2.335.181,987
Fonds social	85.000,000
Deuxième reliquat	2.250.181.987
Dividendes	1.200.000,000
Troisième reliquat	1.050.181,987
Réserves de réinvestissement	900.000,000
Résultats reportés	150.181,987

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer un dividende de 0,400 dinars par action soit un dividende de 8% du nominal. Le paiement est fixé à partir de

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et ratifie la cooptation de M. Mohamed Hedi Ben Ayed par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 25.12.2009.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Cinquième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relatif à l'exercice 2009.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Sixième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire dédie de nommer les Administrateurs suivant pour une durée de trois ans (2010, 2011, 2012) qui prend fin à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012 :

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Septième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence à 1000 dinars nets d'impôts par administrateur et par séance à compter du 1^{er} janvier 2009. Elle décide de fixer une indemnité annuelle de 3.000 dinars pour chaque membre du Comité d'audit permanent et du comité exécutif de crédit.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Huitième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe El Wifack Leasing.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Neuvième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration et conformément aux engagements pris par la société vis-à-vis des autorités du marché, donne son accord pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117 du 14.11.1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n° 99-92 du 17.11.2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les propres actions de la société et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

Dixième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à ***.**

AVIS

COURBE DES TAUX DU 21 MAI 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,177%		
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,201%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,218%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,232%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,250%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,268%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,300%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,322%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,340%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011	4,357%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,375%	998,980
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,421%	1 026,557
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,749
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 047,339
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 101,332
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 133,666
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 096,371
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,584
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,859%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,976%	1 103,983
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,199%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,238%		1 017,646
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,735%	1 098,495

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,504	132,515		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,521	11,523		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,192	1,192		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,881	31,885		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,904	43,908		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	158,292	158,249		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	678,403	678,959		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	133,508	133,083		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,513	124,313		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,316	113,251		
11	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,532	104,294		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
12	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 210,862	1 214,543		
13	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 112,315	2 129,375		
14	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	117,236	117,633		
15	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	117,696	118,315		
16	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 108,334	1 106,801		
17	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	119,646	119,480		
18	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	156,172	157,352		
19	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,033	14,089		
20	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 490,146	5 510,969		
21	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 406,368	6 406,368		
22	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,276	2,267		
23	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,809	1 807,000		
24	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,175	1,170		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
25	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,911	105,921
26	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,206	102,216
27	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,691	102,701
28	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	100,686	100,696
29	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,278	101,288
30	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/09		107,137	108,545	108,555
31	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	101,495	101,506
32	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,566	101,577
33	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,613	107,621
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	100,619	100,628
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,869	101,880
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	101,895	101,905
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,791	101,800
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,887	103,897
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,850	103,860
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	100,949	100,955
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,811	100,820
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	29/05/09		104,494	106,079	106,089
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,096	100,106
44	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09			102,837	104,110	104,119
45	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,514	105,524
46	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,381	100,392
47	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,259	102,269
48	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	29/05/09		104,638	106,130	106,139
49	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,055	100,063

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
50	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/4/2010	0,390	10,493	10,329	10,330
51	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08			104,934	106,574	106,585
52	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	5/4/2010	3,441	102,193	100,048	100,058
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
53	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	104,008	104,081
SICAV MIXTES								
54	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	76,060	75,913
55	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	153,626	153,589
56	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 506,565	1 506,481
57	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	108,698	108,659
58	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	118,876	118,737
59	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	101,535	101,681
60	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,765	15,762
61	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	277,825	278,066
62	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	52,374	51,990
63	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09		1 890,601	2 196,160	2 195,363
64	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,923	77,914
65	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,859	57,893
66	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	101,847	101,775
67	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	110,194	110,191
68	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	108,374	108,232
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
69	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,875	11,864
70	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,962	12,943
71	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,012	16,959
72	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,537	17,465
73	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,797	11,770
74	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	-		103,884	111,317	111,296
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,488	127,239
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09		17,671	19,871	19,856
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	100,762	101,846
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	103,177	105,462
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	139,161	140,002
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	129,184	130,021
80	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	123,879	124,017
81	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,784	10,809
82	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	123,666	125,142
83	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	117,892	118,603
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	167,965	166,978
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	150,233	149,046
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	134,218	131,130
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 669,088	9 511,658
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	161,720	162,344
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 400,893	1 409,282
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	102,652	103,556
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,650	103,998
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 057,288	10 123,216

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS